

AIDE DE MHEMO POUR REpondre AUX APPELS A PROJETS NATIONALS ET EUROPEEN

La **filière MHEMO** propose **un dispositif** d'aide aux acteurs de la filière pour répondre aux appels à projets nationaux et européens. **Cette aide inclut d'une part la communication sur les appels à projets et d'autre part un soutien sous la forme de conseils pour la soumission des projets.** celle-ci est accessible à chaque membre de la filière qui dépose un dossier pour être Investigateur Principal (PI) de l'étude. Ce dernier doit être rattaché à un CRC ou à une unité de recherche.

DESTINATAIRES

Tout jeune chercheur, post-doc, médecin, pharmacien, ou tout intervenant du système de santé (infirmières, kinésithérapeutes, etc.) et de recherche qui dépose un dossier pour être le PI du projet, rattaché à **toutes les équipes de recherche/centres de suivi identifiés de la filière MHEMO, peut** demander cette aide.

DETAILS DE L'AIDE

Qui peut solliciter la filière ?

- Un membre de la filière qui sera le PI de l'étude, rattaché à
 - ✓ Un Centres de Ressources et de Compétences ou en Centre de Référence Maladies rares ou un Centre de Traitement
 - ✓ Une Unité de recherche

Expertises proposées pour les réponses aux appels à projets

- MHEMO peut informer/orienter sur :
 - ✓ La méthodologie
 - ✓ La réglementation
 - ✓ Le montage budgétaire
 - ✓ Le montage juridique
 - ✓ La contractualisation (gestion propriété intellectuelle, etc.)
 - ✓ La mise en forme (boîtes à outils)
 - ✓ Les interactions avec les tutelles

Catalogue des appels à projets (AAPs)

- Liste visible et lisible (résumé des conditions de recevabilité) des appels du projet, comprenant les AAP :
 - ✓ ANR
 - ✓ DGOS : PRT, PHRC, PRME, PREPS, PHRIIP
 - ✓ PHRCi
 - ✓ Fondation Maladie Rare
 - ✓ Industriels : Novo Nordisk, Pfizer, Sanofi, etc.
 - ✓ Horizon Europe : Le Conseil Européen de la Recherche (ERC), Les Actions Marie Skłodowska-Curie (A.M.S.C.), etc.

Les éléments nécessaires à transmettre à la filière afin d'étudier les possibilités d'aide au montage de projet :

- ✓ Nom du PI
- ✓ Thématique
- ✓ Type d'appel à projet
- ✓ Le calendrier prévisionnel

Ces éléments seront soumis au conseil scientifique Mhemo/FranceCoag et un candidat sera notifié d'une décision après l'étude du dossier.

CALENDRIER DE L'AIDE

L'aide est disponible toute l'année en fonction des disponibilités.

PROCEDURE DE DEPOT POUR L'AIDE

Les éléments nécessaires doivent être envoyés par voie électronique avec la mention «Aide pour répondre aux appels à projets » dans l'objet de l'e-mail à l'adresse suivante : mhemo@chu-lille.fr. Pour toute demande de renseignement, merci de contacter Bénédicte Pradines et/ou Nataliia Stepina à l'adresse suivante : mhemo@chu-lille.fr